

# Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Gers



**Le Département du Gers aux côtés des séniors  
de 60 ans ou plus !**

Actions collectives de prévention 2024

Communauté de communes Bastides et Vallons du  
Gers

Le Département du Gers et ses partenaires de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie vous présentent les actions de prévention qui se dérouleront près de chez vous en 2024.

Ces actions visent à améliorer la qualité de vie des retraités et des personnes âgées et concourent à la lutte contre les effets du vieillissement.

Les séniors pourront ainsi participer gratuitement et tout au long de l'année à diverses activités comme l'activité physique adaptée, l'entretien de la mémoire, la préservation d'un sommeil de qualité, la nutrition, la prévention routière, les conseils sur l'aménagement du logement, etc...

Je souhaite à toutes et à tous que ces actions puissent répondre à vos attentes.

Charlette BOUE  
Conseillère départementale  
Présidente de la commission Solidarité



## SOMMAIRE

Récapitulatif des actions collectives de prévention à domicile .....	1
« Aménagement et gestes qui sauvent » .....	2
« Former aux gestes de secourisme » .....	3
Soutien psychosocial individuel pour les aidants.....	4
Dispositif Facilit'ma vie 32 .....	5

## Actions collectives de prévention



### Actions collectives de prévention en faveur des personnes âgées de 60 ans ou plus vivant à domicile

Action	Thématique	Porteur	Commune
« Aménagement et gestes qui sauvent »	Habitat et adaptation du cadre de vie	Commune de Plaisance	Plaisance
« Former aux gestes de secourisme »	Accès aux droits	UFOLEP 32	Marciac

# Actions collectives de prévention



## « Aménagement et gestes qui sauvent »

- ❖ **Porteur** : Commune de Plaisance
  - ❖ **Bénéficiaires de l'action** : personnes âgées à domicile
  - ❖ **Thématique** : habitat et adaptation du cadre de vie
  - ❖ **Objectif principal** : sensibiliser les personnes âgées à l'aménagement du logement, la prévention des chutes et aux gestes qui sauvent.
  - ❖ **Contenu de l'action** :
    - 2h animées par un ergothérapeute diplômé : présentation de l'ergothérapie, adaptation et aménagement du domicile ; présentation de quelques aides techniques individuelles.
    - 1h30 animées par un pompier du SDIS 32 sur les gestes qui sauvent : la protection, l'alerte ainsi que les gestes en cas d'hémorragie, d'étouffement, de perte de connaissance ou d'arrêt cardiaque.
- Un agent de la Maison France Services interviendra pour présenter ses missions relatives à l'accès aux droits.
- ❖ **Nombres d'ateliers** : 1
  - ❖ **Nombre séance par atelier** : 1
  - ❖ **Durée séance** : 3h30
  - ❖ **Nombre total de séances** : 1
  - ❖ **Nombre de bénéficiaires prévisionnel par atelier** : 12
  - ❖ **Nombre total de bénéficiaires sur le projet** : 12
  - ❖ **Lieu de l'action par EPCI** : Bastides et Vallons du Gers
  - ❖ **Lieu de l'action par communes** : Plaisance
  - ❖ **Calendrier** : 1<sup>er</sup> semestre 2024
  - ❖ **Inscription** : Mme RAMES Audrey : 05.62.69.32.17 ou [mairie@plaisancedugers.fr](mailto:mairie@plaisancedugers.fr)

## Actions collectives de prévention

### « Former aux gestes de secourisme »

- ❖ **Porteur** : UFOLEP 32
- ❖ **Bénéficiaires de l'action** : personnes âgées à domicile
- ❖ **Thématique** : accès aux droits
- ❖ **Objectif principal** : formation de prévention et secours civiques de niveau 1.
- ❖ **Contenu de l'action** : formation de 7h sur les thématiques suivantes : prévention des accidents de la vie courante, protection-alerte et protection des populations, obstruction des voies aériennes par un corps étranger, hémorragies externes, plaies, brûlures, traumatismes, malaises, perte de connaissance, arrêt cardiaque.  
Un certificat de compétences est délivré aux participants.  
Animé par des formateurs secourisme.
- ❖ **Nombres d'ateliers** : 6
- ❖ **Nombre séance par atelier** : 1
- ❖ **Durée séance** : 7h
- ❖ **Nombre total de séances** : 6
- ❖ **Nombre de bénéficiaires prévisionnel par atelier** : 10
- ❖ **Nombre total de bénéficiaires sur le projet** : 60
- ❖ **Lieu de l'action par EPCI** : Astarac Arros en Gascogne, Bas Armagnac, Bastides de Lomagne, Bastides et Vallons du Gers, Cœur d'Astarac en Gascogne, Coteaux Arrats Gimone, Du Savès, Grand Auch Cœur de Gascogne, Lomagne Gersoise, La Ténarèze.
- ❖ **Lieu de l'action par communes** : Villecomtal sur Arros, Le Houga, Mauvezin, Marciac, Miélan, Mirande, Gimont, Saramon, Lombez, Auch (x2), Pavie (x2), Fleurance (x2), Valence sur Baïse.
- ❖ **Calendrier** : sur l'année 2024
- ❖ **Inscription** : M. DURAN Simon : 05.62.60.64.27 – 06.37.87.76.88 ou par mail : [secourisme-ufolep32@ligue32.org](mailto:secourisme-ufolep32@ligue32.org)

## Un soutien psychosocial individuel pour les proches aidants

Cet accompagnement propose un espace d'écoute permettant à l'aidant de s'exprimer en toute liberté et de pouvoir verbaliser son ressenti, ses émotions et la façon dont il vit au quotidien son rôle d'aidant. Le proche aidant peut bénéficier d'un soutien psychologique lorsqu'il doit faire face à une situation difficile et source de souffrance (placement du proche en maison de retraite, décès, avancée dans la maladie etc.) mais aussi en cas d'épuisement physique et/ou psychologique. Ce soutien est gratuit et ponctuel (5 séances). Il peut être réalisé au domicile de l'aidant ou à l'extérieur (au choix de l'aidant).

Nom Prénom du psychologue	Adresse du cabinet	Téléphone	Mail	Communautés de communes d'intervention à domicile
MENACQ Bernard	Maison de santé 14, bis Rue de la poste 32110 NOGARO	06 73 20 39 27	<a href="mailto:bmenacq@wanadoo.fr">bmenacq@wanadoo.fr</a>	Bastides et Vallons du Gers
PM CONSEILS FAUCOMPRES Corinne	10, rue de Juillan 32000 AUCH	06 49 34 20 90	<a href="mailto:pm.conseils-cf@orange.fr">pm.conseils- cf@orange.fr</a>	Ensemble du département



## FACILIT'MA VIE 32

est là pour vous aider et établir un diagnostic de vos besoins !

### FACILIT'MA VIE 32, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Composée d'**ergothérapeutes** et d'**assistantes sociales du Département**, cette équipe vous accompagne dans la mise en place d'**aides techniques** pour compenser une **perte d'autonomie** ou faciliter certains actes de la vie quotidienne.



**Des difficultés à accomplir certains gestes du quotidien ?**

**A vous déplacer dans la maison ?**

**A vous repérer dans le temps ?**

**A communiquer avec vos proches ?**



## • POUR QUI ?

Personnes âgées de + de 60 ans.

## • QUI CONTACTER ?

- › Le professionnel intervenant auprès de vous (aide à domicile, médecin, infirmier...)
- › Le Centre Local d'Information et de Coordination au **05.62.67.40.93**

## • COMMENT ?

Un ergothérapeute recevra votre demande et prendra contact avec vous. Il se rendra à votre domicile pour faire une évaluation de vos besoins et effectuer des préconisations d'aides techniques. A réception du devis établi par le fournisseur choisi, l'ergothérapeute vérifiera sa conformité et l'assistante sociale du Département sera à votre disposition pour trouver les financements possibles.

A la livraison des aides techniques, l'ergothérapeute reviendra vous accompagner dans la prise en main lors d'une nouvelle visite.

Vous serez enfin recontacté à 3 mois pour faire le point sur votre adaptation à l'aide.

## • OÙ INTERVIENT FACILIT' MA VIE 32 ?

Sur tout le département du GERS.

## • COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'intervention des professionnels est **gratuite** et **sans intérêt commercial**.

